

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 24 JANVIER 2011**

Séance extraordinaire des membres du conseil convoquée conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes et tenue au Centre récréatif et communautaire à 19 heures sous la présidence de monsieur Réal Rochon, maire.

PRÉSENCES :

Daniel-Luc Tremblay, Eric Ethier, Jocelyne Johnson, Michael Gainsford, Bernard Caron et Claude Blais.

Était aussi présent le directeur général M. Jean-Marie Gauthier.

La séance est ouverte, il est présentement 19 heures.

2011-01-019 ÉTUDE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Jocelyne Johnson et résolu,

Que l'ordre du jour et soit adopté avec les ajouts tel qu'il suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Déplacement des équipements de Bell– chemin Whyte
- 4- Description technique – chemin Whyte
- 5- Réparations à la rétrocaveuse Caterpillar
- 6- Offre de services professionnels – Aqua Data Rive-Nord
- 7- Achat d'une carte de membre affaires de Costco
- 8- Offre de services professionnels – Jean-Marie L'Heureux architecte
- 9- Autorisation de dépenses – Environor
- 10- Renouvellement des assurances municipales 2011
- 11- Politique de gestion contractuelle
- 12- Établissement des adultes - Centre St-Joseph
- 13- Centre Jean Bosco
- 14- Fermeture de l'assemblée

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-020 DÉPLACEMENT DU RÉSEAU DE BELL –
CHEMIN WHYTE**

ATTENDU QU' une partie du chemin Whyte a été déplacée et que nous devons faire déplacer le réseau téléphonique de Bell ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay appuyé par le conseiller Michael Gainsford et résolu,

D'autoriser une dépense estimée à 3 411.01 \$ pour le déplacement du réseau téléphonique de Bell sur le chemin Whyte (nouvelle partie).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-021 DESCRIPTION TECHNIQUE – CHEMIN
WHYTE**

ATTENDU QUE le tracé du chemin Whyte a été modifié à quelques reprises ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Eric Ethier appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'autoriser une dépense estimée à 1 500 \$ plus les taxes applicables pour que le fournisseur Barbe et Robidoux effectue une description technique du nouveau tracé et le piquetage du chemin Whyte.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-022 RÉPARATIONS À LA RÉTROCAVEUSE

ATTENDU QUE la rétrocaveuse Caterpillar nécessite des réparations au niveau des valves ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michael Gainsford appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser les réparations pour la rétrocaveuse Caterpillar pour une dépense en pièces estimée à 2 145 \$ plus le taux horaire qui est de 149 \$ le tout plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que les réparations seront effectuées à l'atelier d'Hewitt à Gatineau et que Robert Labelle soit présent durant les réparations.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-023 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – AQUA DATA RIVE-NORD

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'accepter l'offre de services professionnels pour le diagnostic de l'état du réseau d'aqueduc par l'inspection et l'analyse des bornes d'incendies du fournisseur Aqua Data Rive-Nord au coût de 3 500 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que cette dépense sera imputée au remboursement en vertu du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010 à 2013

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-024 ACHAT D'UNE CARTE DE MEMBRE
AFFAIRES – COSTCO**

Il est proposé par le conseiller Michael Gainsford,
appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

D'autoriser l'achat d'une carte de membre affaires de Costco au coût de 100 \$ plus les taxes applicables, au nom de la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-025 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS –
JEAN-MARIE L'HEUREUX**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

D'accepter l'offre de services professionnels datée du 10 janvier 2011 de Jean-Marie L'Heureux architecte au coût de 6 000 \$ plus les taxes applicables pour la relocalisation de certains locaux au 30 rue Principale.

Il est de plus résolu que cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt à être approuvé par les personnes habiles à voter ainsi que par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-026 AUTORISATION DE DÉPENSES –
ENVIRONOR**

Il est proposé par le conseiller Daniel-Luc Tremblay,
appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser une dépense estimée à 2 500 \$ plus les taxes applicables pour une étude et des tests pour rayer le problème de l'eau corrosive, de la firme Environor.

Il est de plus résolu que ces dépenses sont imputées au remboursement en vertu du programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2010 à 2013

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-027 RENOUELEMENT DES ASSURANCES
MUNICIPALES 2011**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

De renouveler les assurances municipales 2011 avec le fournisseur Assurances Kelly & Associés au montant de 61 384.60 \$ taxes incluses.

Il est de plus résolu que le paiement sera effectué mensuellement par prélèvement bancaire.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**2011-01-028 POLITIQUE DE GESTION
CONTRACTUELLE**

Il est proposé par le conseiller Bernard Caron,
appuyé de la conseillère Jocelyne Johnson et résolu,

D'adopter la politique de gestion contractuelle tel que déposée
aux membres du conseil.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-029 PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Eric Ethier ,
appuyé du conseiller Daniel-Luc Tremblay et résolu,

De prêter gratuitement le centre communautaire à
l'établissement des adultes du Centre St-Joseph pour le 12 février
et le 4 juin 2011.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-030 DON CENTRE JEAN BOSCO

Il est proposé par le conseiller Claude Blais,
appuyé du conseiller Eric Ethier et résolu,

De faire un don de 500\$ au Centre Jean Bosco pour le
représentant de la ville de Gracefield Monsieur Maxime
Chantigny.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les
membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette
résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2011-01-031 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réal Rochon et résolu,

De lever la séance, il est présentement 19 h 40.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée unanimement.

Le maire

Le directeur général /
greffier

Réal Rochon

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Réal Rochon
Maire